



Expert-e en Finances Publiques

DAS DIPLOMA OF ADVANCED STUDIES

Devenez expert-e en finances publiques, transformez votre expérience en expertise !

Grâce à cette formation spécialisée et unique sur le marché, vous aurez l'occasion d'analyser en détail les outils et règles de gestion régissant l'Etat et les entités publiques, les maîtriser et vous les approprier. Vous trouverez réponses à vos interrogations telles que : Quelles sont les composantes des finances publiques ? Leur fonction et utilité ? Comment les maîtriser, les rendre efficaces ? Comment les entités publiques fonctionnent-elles ? Quels sont les moyens à leur disposition ?

Points forts

Formation adaptée aux besoins du métier et mettant en confrontation la théorie et la réalité du terrain, tout en vous permettant d'avoir un programme complet dans un domaine spécialisé. Cette approche augmente votre employabilité en développant des compétences analytiques, systémiques et interdisciplinaires. Vous serez capable d'anticiper les problèmes et apporter les solutions adaptées.

Public

Cette formation s'adresse aux cadres supérieurs et intermédiaires du secteur public au bénéfice d'un bachelier et d'une expérience professionnelle en finances publiques. Elle s'adresse aussi à toute personne occupant une fonction dans les domaines financiers et comptables qui désireraient se réorienter dans le secteur public.

h e g

Haute école de gestion
Genève

www.hesge.ch/heg/efp

Modules

Le DAS est composé de deux CAS (Certificate of Advanced Studies):

CAS Comptabilité publique et Gestion budgétaire (CAS 1):

- Module 1** Comptabilité publique
- Module 2** Gestion budgétaire et financière
- Module 3** Normes comptables MCH2 et IPSAS

CAS Economie publique et Maîtrise des risques (CAS 2):

- Module 1** Gestion de la trésorerie
- Module 2** Droit administratif
- Module 3** Gestion de la performance financière et des risques
- Module 4** Economie publique

Infos pratiques

Titre délivré

DAS Expert-e en Finances Publiques, 32 crédits ECTS

Durée et horaires

La formation complète se déroule sur une année académique, de septembre à juin.

Le CAS1 entre septembre et décembre. Le CAS2 entre mi-mars et mai.

Les cours ont lieu de 8h30 à 16h30 en principe tous les 15 jours.

La formation est dispensée en 6.5 cours blocs d'une semaine entre le mois de septembre 2018 et de mai 2019 selon le programme disponible sur le site de la formation.

Renseignements et inscription

Formation continue HEG-Genève

fc.heg@hesge.ch / Tél. +41 22 558 60 40

Rue de la Tambourine 17, CH-1227 Carouge

Infos

www.hesge.ch/heg/efp

